

Commune d'EYRANS

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2016

L'an deux mille seize, le trente mars, à dix-neuf heures, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard BAILAN, Maire.

La convocation a été adressée le 23 mars deux mille seize.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Bernard BAILAN, Maire,
M. Pierre MAURIN, M. Gérard LEFAURE, M. Dominique BLANCHET, M. Jérôme BENOIT,
Mme Sandrine DUPERRIN, Mme Dominique HOURDEBAIGT, M. Christophe LORTEAU,
Mme Michelle LORTEAU, Mme Danielle PÉTTT, M. Daniel TORRES, M. Didier CHARREYRE,
M. Jean-Jacques FRIOUX.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Philippe ROUSSET.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Dominique BLANCHET.

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 02 mars 2016

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la précédente séance.

2 – DÉTERMINATION DU TAUX DES TROIS TAXES - 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les conclusions de la commission des finances qui a décidé de maintenir pour l'année 2016 les taux fixés en 2015.

Cette répartition se décompose ainsi :

. <u>Taxe d'Habitation</u> :	15,07 %
. <u>Foncier Bâti</u> :	17,70 %
. <u>Foncier non Bâti</u> :	45,50 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Accepte le maintien du taux des trois taxes ci-dessus.

3 – NOMINATION D'UN NOUVEAU DELEGUE SUPPLEANT

Suite au décès du délégué suppléant à la commission des finances de la CCE, le Conseil Municipal sur la proposition de Monsieur Le Maire procède à la désignation du nouveau délégué : Monsieur Dominique BLANCHET.

4 - CONVENTION ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la Société INEO AQUITAINE se substitue à effet du 01 janvier 2016 à INEO RSO pour l'exécution du Marché.

Monsieur Le Maire donne lecture de l'avenant de transfert au bénéfice d'INEO AQUITAINE.

Le Conseil Municipal, après en avoir écouté l'exposé de Monsieur Le Maire et délibéré :

- donne son accord pour la formalisation du transfert.
- autorise Monsieur Le Maire à effectuer les formalités nécessaires et à signer tous documents utiles.

5 - DÉGRÈVEMENT DE LA FACTURE D'EAU CONCERNANT LES ABONNÉS : MONSIEUR ANTON FABIEN ET MADAME BOUE VALENTINE

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal un courrier des services de la SAUR indiquant une consommation anormale d'eau soit 251 m³ pour la période du 13/10/2014 au 09/10/2015 concernant les abonnés Monsieur ANTON Fabien et Madame BOUE Valentine et demande si pour ces clients il y a possibilité d'avoir recours à un dégrèvement sur consommation suite à une fuite.

Le Conseil Municipal, après en avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré :
Accepte cette requête,

Précise que le montant dégrèvé sera le montant de la valeur supérieure à la moyenne de sa consommation d'eau,

Autorise la SAUR à procéder au dégrèvement de la facture d'eau pour la part assainissement.

Questions diverses

a) Examen des subventions

L'ensemble des subventions demandées a été étudié par le Conseil Municipal.

b) Recrutement Agent de Remplacement

Suite à la délibération n°2014-101 autorisant le Maire à recruter en tant que de besoin des agents contractuels, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a procédé au recrutement de Madame METTETAL Amandine afin de pourvoir au remplacement de l'Assistante de Vie Scolaire.

c) Modification du schéma directeur de l'assainissement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de modifier le schéma directeur d'assainissement. Quatre lieux dits sont concernés :

- La Prune
- Barbeau
- La Roch
- Pérít

La CCE propose une commande groupée pour la réalisation des travaux.

Le Conseil Municipal après examen et en avoir délibéré accepte la proposition de Monsieur Le Maire de modifier notre schéma d'assainissement.

d) Demande d'autorisation emplacement

Monsieur Le Maire, informe Le Conseil Municipal de la demande de Madame BOULINAUD Samantha concernant un emplacement pour y vendre du muguet.

e) Comptes administratifs des budgets

Une réunion du Conseil Municipal aura lieu le 12 avril pour le vote des budgets de :

- La commune
- L'assainissement
- Le CCAS

f) Prévision des travaux à la station d'épuration

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une réunion se tiendra le 13/04/2016 à 15h30 en Mairie pour le lancement des travaux à la station d'épuration.

g) Emploi d'un psychologue par la CCE

La CCE informe la commune qu'elle va employer un Psychologue qui réalisera l'analyse des risques Psycho-sociaux. Elle propose de le mettre à disposition de la commune en cas de besoin.

h) Réunion préparation du Marathon

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une réunion de préparation du Marathon se tiendra le 07 avril 2016 à 19h à la salle des fêtes..

Prochaine séance le 12 avril 2016

LEVÉE DE SEANCE